



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1376

Attribution de subventions à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2015/1376 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS
DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES
ASSOCIATIVES LOCALES (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l'animation des territoires et par conséquent des quartiers. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant des services tels que l'aide aux aidants, dans le cas du bénévolat. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur. C'est dans ce cadre et dans des domaines très variés qu'interviennent les associations présentées ci-dessous.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions en fonctionnement suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE (en euros)
Centre social Quartier Vitalité 7 rue Saint Polycarpe 69001 LYON	Projet de formation de formateurs pour des professionnels intervenant auprès de publics jeunes (16-25 ans)	3 450
CRIJ 66 cours Charlemagne 69002 LYON	Création d'un Infolab au CRIJ de Lyon, dédié à l'accompagnement et l'éducation à l'information des jeunes	3 000
France Bénévolat Lyon-Rhône 80 cours Charlemagne 69002 LYON	Promotion du bénévolat, mise en relation entre bénévoles et associations, valorisations des ressources humaines	2 000
La Chanterie à Cœur Joie 27 avenue Lacassagne 69003 LYON	Tournée européenne du chœur de la Cigale de Lyon, chœur pilote de l'association	1 000
L'éveil aux métiers de Lyon Métropole 53 rue du Docteur Long 69008 LYON	Découverte des métiers manuels du patrimoine aux enfants de 10 à 15 ans par des professionnels	2 000
Les troubadours du 8 ^e 110 boulevard des Etats-Unis 69008 LYON	Organisation de spectacles de chansons, participation au forum des associations, à la semaine bleue, animations dans les fêtes municipales	500
REZO 1901 100 Route de Vienne 69008	Organisation trois manifestations pour les habitants du quartier Grand Trou/Moulin à Vent à Lyon 8 ^e	2 000
Centre social LAËNNEC 63 rue Laënnec 69008 LYON	Biennale de la danse	15 000

CIL de Saint Rambert 220 rue de Saint Cyr 69009 LYON	Projet « 9 nouvelles » : concours d'écriture de nouvelles, ouvert aux collégiens, lycéens et adultes	1 000
TOTAL		29 950

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1) Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, au titre du soutien aux initiatives associatives locales :

- Centre social Quartier Vitalité : 3 450 € ;
- CRIJ : 3 000 € ;
- France Bénévolat Lyon-Rhône : 2 000 € ;
- La Chanterie à Cœur Joie : 1 000 € ;
- L'éveil aux métiers de Lyon Métropole : 2 000 € ;
- Les troubadours du 8^e : 500 € ;
- REZO 1901 : 2 000 € ;
- Centre social LAËNNEC : 15 000 € ;
- CIL de Saint Rambert : 1 000 €.

2) Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3) M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4) La dépense en résultant, soit 29 950 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit n° 41936, nature 6574, fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY